

		BÂTIMENT PRINCIPAL :							ANNEXE	TOTAL GÉNÉRAL
		ÉTAGES								
		RdC	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}		
Nombre total de chambres										
Chambres avec baignoire ou douche et W-C										
Chambres avec baignoire ou douche sans W-C										
Chambres avec cabinet de toilette (pièce close)										
Chambres avec lavabo encloisonné										
Chambres avec lavabo seul										
Chambres avec coin cuisine										
Suites										
Téléphone	Intérieur									
	Réseau									
Système d'appel										
Chauffage	Central									
	D'appoint									
Chambre avec chauffage ou climatisation										
Ascenseur										
Monte-charge ou deuxième ascenseur										
Salle de bains ou douches communes										
W-C communs										

PIÈCES A JOINDRE

- fiche de visite,
- jeu de photographies (façade, hall, cabine téléphonique, chambres, cabinets de toilette, salle de bains ou douches...) et plan détaillé,
- attestation d'architecte en cas d'impossibilité technique,
- la grille d'auto-évaluation remplie pour toute demande de classement en 5 étoiles.

Pour toute demande de classement en catégorie 5 étoiles, l'exploitant s'engage à régler intégralement le coût de la visite mystère réalisée par un organisme désigné par l'Etat et à prendre à sa charge la nuitée du contrôleur et les frais annexes justifiés par le bon accomplissement de la mission d'audit.

Fait à ,
Le

Signature

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

AVIS de la Commission départementale de l'action touristique	Décision du Préfet	Observations
Date : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	Date de l'arrêté : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Avis :	Classement :	